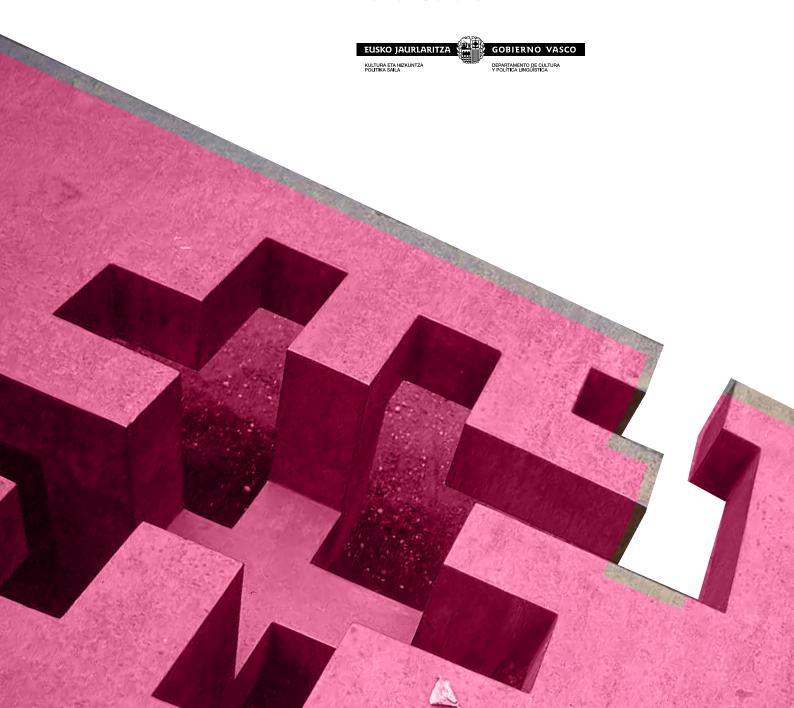
# EXPLIQUER ET COMPRENDRE (2006-2017)

10 ans de l'Observatoire Basque de la Culture



Il est possible de consulter une notice bibliographique de cet ouvrage dans le catalogue du réseau des bibliothèques Bibliotekak du Gouvernement basque: www.bibliotekak.euskadi.eus/WebOpac/

Édition: Première. Décembre 2017

© Administration de la Communauté Autonome du Pays Basque, Département de la Culture et de la Politique Linguistique

#### Internet:

www.euskadi.eus

#### Édité par:

Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia Service Central des Publications du Gouvernement Basque C/ Donostia-San Sebastián, 1 – 01010 Vitoria-Gasteiz

Auteures: Cristina Ortega Nuere et Isabel Verdet Peris

Conception et mise en page: Mirentxu Gabikagogeaskoa

Photographie: 20020610\_01\_0025, Sculpture d'Eduardo Chillida, de Mikel Arrazola.

Ressource: Irekia/Gobierno Vasco, CC BY-3.0-ES. Modifié: Mirentxu Gabikagogeaskoa.

# **CONTENUS**

_	_		
4	Pro	loo	lue

- 5 Introduction
- 6 Les origines de l'Observatoire Basque de la Culture
- 8 Asseoir les bases d'un projet à long terme
- 12 Travaux statistiques et qualitatifs de grande envergure
- 12 Principales opérations statistiques
- 14 Autres études statistiques, propres et en collaboration
- 16 Études qualitatives
- 16 Études comparatives et identification de bonnes pratiques
- 17 La numérisation dans le domaine culturel
- 18 Aspects économiques et retour social de la culture
- 20 Questions émergentes
- 22 En guise de conclusion: l'OBC et l'ordre du jour international en matière de culture
- 24 OBC: 10 ans en contexte
- 26 L'OBC en chiffres
- 26 Principaux produits de l'OBC
- 27 Principales statistiques de l'OBC
- 28 Budgets de l'OBC (en euros, 2006-2017)
- 29 Annexes
- 29 Références

# **PROLOGUE**

L'Observatoire Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Behatokia (OBC-KEB) fête ses 10 ans. Les anniversaires sont le moment de faire le bilan et d'envisager les nouveaux enjeux du futur. L'OBC, créé dans le cadre du Plan Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Plana (PBC-KEP), avait pour mission de se constituer en élément structurant du système culturel basque, pour pallier à la carence d'information et de connaissances sur le domaine de la culture.

L'Observatoire est le principal fournisseur d'outils pour l'analyse et la prospection du secteur culturel basque et à cette fin, il reste attentif aux débats en matière de culture et se pose des questions, formule des hypothèses, cherche la méthodologie la plus appropriée, compare les résultats, traduit les données, les interprète et évalue leur utilité. Il se consacre à la recherche, à l'exploration et à la réflexion en maintenant son indépendance, la rigueur et la transparence. Ainsi, au fil de toutes ces années, il a constitué une banque de données étendue et accumulé de nombreuses études qualitatives en abordant les questions les plus brûlantes de l'actualité dans les débats culturels. Mais la richesse que représente l'Observatoire ne se mesure pas uniquement à la quantité de travail réalisé, elle tient aussi à deux questions spécialement importantes.

En premier lieu, l'Observatoire est un élément constitutif de politique culturelle, et non un instrument au service d'une politique. Sa fonction *nourricière* de l'ensemble du système culturel basque le situe à une position centrale qui lui permet d'avoir une vision critique de l'ensemble, de faciliter la prise de décisions et de projeter de nouvelles politiques. Ainsi, le dispositif informatif est un acteur qui agit, participe, réfléchit et s'implique dans la propre réalité en contribuant à créer un environnement culturel mature. Avec une volonté d'apporter, d'influencer et de transformer.

En second lieu, le service prêté par l'Observatoire garantit l'accord sur la qualité. La culture est un espace de confluence entre le public, le privé et le communautaire. Face à des systèmes de relation de plus en plus ouverts et complexes, un organisme qui se consacre à travailler avec la connaissance facilite l'accord parce qu'il fournit l'information nécessaire, contextualisée et utile à la prise de décisions fondée. Il aide à décider, à accorder et à concerter des politiques en apportant des arguments solides.

Et c'est précisément parce que la culture est un domaine complexe qui favorise le développement individuel et collectif qu'il est nécessaire de continuer à miser sur un instrument comme l'Observatoire. Pour pouvoir mettre en œuvre des politiques culturelles tangibles; pour pouvoir les évaluer avec un sens critique; pour construire sur la base de la culture une société meilleure.

Ce mémoire résume une décennie de travail fécond, un voyage qui n'aurait pas pu se réaliser sans la complicité de l'ensemble des acteurs culturels. Je vous invite à le lire en étant convaincue de sa contribution à une meilleure connaissance de l'Observatoire, un instrument qui nous appartient à tous.

Bingen Zupiria Gorostidi Ministre de la culture et de la politique linguistique

# INTRODUCTION

Cette publication cherche à offrir une vue d'ensemble du travail réalisé par l'Observatoire Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Behatokia (OBC-KEB) depuis sa création en 2006 jusqu'à nos jours. Plus de 10 ans de travail qu'il est sans doute très difficile de résumer en quelques pages. C'est pourquoi l'objectif de cette publication n'est pas de fournir une liste exhaustive de tous les projets mis en œuvre par l'OBC durant cette période – une information d'ailleurs publiée en temps et en heure, pour des questions de transparence, dans les mémoires et plans d'action annuels – mais plutôt de présenter un récit temporel qui raconte son histoire en s'arrêtant sur les principaux jalons de sa trajectoire.

Ainsi, notre parcours commence en 2006, début de l'activité de l'OBC, dont les origines sont à contextualiser à un moment où se mettait en place le plan destiné à fixer le cadre de la culture basque: le Plan Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Plana (PBC-KEP), approuvé en 2004. Puis vient la description des premières années d'activité de l'OBC, un processus de construction des bases de l'organisme dans lequel furent définies les premières lignes qui guideraient l'action sur le plan conceptuel, technologique, informationnel, communicatif et relationnel. Ensuite, nous nous introduisons dans les travaux statistiques et les recherches qualitatives mises en œuvre, en distinguant trois grands groupes de travail, afin d'offrir dans la mesure du possible une lecture historique structurée: principales opérations statistiques; autres études statistiques, propres ou en collaboration; et recherches et études qualitatives. Pour conclure ce récit, des notes tentent de mettre en évidence comment l'OBC a travaillé en harmonie avec l'ordre du jour européen et international dans le domaine de la culture.

Ce récit se complète d'une frise chronologique qui visualise les principales étapes de l'OBC et les place dans le contexte des événements importants survenus dans les domaines politiques et culturels au Pays Basque espagnol qui coïncident approximativement avec sa période d'existence, ainsi que d'autres événements notoires dans le domaine de la culture à l'échelle européenne et internationale. Enfin, deux infographies tentent de synthétiser sous forme de graphiques, d'une part les principaux produits de l'OBC durant ces 10 dernières années, et de l'autre, les principales opérations et études statistiques. Un dernier graphique montre l'évolution du budget de l'OBC pour la période analysée, entre 2006 et 2017.

# LES ORIGINES DE L'OBSERVATORIE BASQUE DE LA CULTURE

L'Observatoire Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Behatokia (OBC-KEB) a été créé en 2006 comme un service rattaché à la Direction de la Promotion de la Culture du Gouvernement basque, pour exercer les fonctions de centre d'information, de documentation et de recherche de la Communauté Autonome Basque en matière culturelle.

L'antécédent le plus immédiat de l'OBC est le Plan Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Plana (PBC-KEP) approuvé en 2004. Ce PBC contenait des actions jusqu'à l'horizon 2007 et des indicateurs de travail jusqu'à 2015, et avait été dynamisé par le Conseil Basque de la Culture-Kulturaren Euskal Kontseilua (CBC-KEK), lui-même créé à l'arrivée du nouveau millénaire, soit en l'an 2000. Le futur plan directeur de la culture dans la Communauté Autonome Basque (CAB) incorporait une analyse SWOT (Forces, Faiblesse, Opportunités et Menaces) en guise d'état de la question ou d'état des lieux, du système culturel basque vu par ses différents acteurs. L'analyse des opportunités indiquait la «nécessité de disposer d'une compilation exhaustive de statistiques décrivant le secteur culturel basque, à travers un observatoire de la culture» (Gouvernement basque-Département de la Culture, 2004, p. 36). De même, le futur «Observatoire Basque de la Culture», dont la mise en route était prévue pour 2004-2005 et sa consolidation structurelle pour 2006-2007, se profilait comme l'un des organes structurants du PBC, aux côtés du Conseil Basque de la Culture et de la Commission Permanente Interinstitutionnelle de la Culture (ibid., p. 59). Ainsi, la création de l'OBC fut adoptée comme une ligne d'action prioritaire au sein de l'axe 2 du PBC: «Établir un système d'information et de suivi systématique de la situation et de l'évolution de la culture de la CAB et réaliser des plans stratégiques sectoriels et des études de situation» (ibid., p. 66).

Conformément aux prévisions du PBC, l'OBC était créé officiellement en 2006 à travers un décret qui attribuait à la Direction de la Promotion de la Culture la mission de diriger cet observatoire. Quelques années plus tard, en 2009, un pas de plus était donné par l'arrêté spécifique de la Ministre de la Culture qui régulait et définissait les fonctions et les domaines d'intervention de l'OBC, ainsi que les outils d'information, services et produits qu'il devait produire. Cet arrêté établissait aussi la collaboration entre l'OBC et le CBC, la Commission Interinstitutionnelle et les Commissions Spéciales du PBC, veillant ainsi à une action coordonnée des différents organismes impliqués dans la formulation, la gestion et le suivi des politiques culturelles.



Culture fut

adoptée comme

une ligne d'action

des axes du Plan

Culture de 2004.

Basque de la

prioritaire dans l'un

Les différents documents et règlements auxquels obéit l'OBC manient une notion élargie du concept de la culture et en ligne avec les derniers développements internationaux dans ce domaine, comme l'atteste la définition des domaines d'action de l'OBC présentée dans l'arrêté cité du Ministère de la Culture, qui inclut: 1) patrimoine culturel (archéologique, architectural, ethnographique, industriel, musées, bibliothèques, archives); 2) création et expression artistique (théâtre, musique, danse, littérature, arts plastiques), et 3) industries culturelles (édition, phonographie, audiovisuel, multimédia, culture numérique, industries artisanales et médias). Ces trois grands domaines demeurent encore aujourd'hui les grandes lignes de recherche au niveau européen et international. Un quatrième point concerne les domaines d'action transversaux de l'Observatoire, qui élargissent sa marge de manœuvre.

La naissance de l'OBC doit aussi être comprise dans le cadre d'un courant plus large et de caractère global, de création d'observatoires culturels. Les observatoires culturels émergent dans le contexte de la société de la connaissance, comme un mécanisme qui permet de gérer et d'effectuer une utilisation efficace de l'information, afin de favoriser sa conversion et sa transmission sous forme de connaissance (UNESCO, 2005). Ainsi, les observatoires culturels ont pour fin de fournir des informations au secteur culturel, d'analyser la réalité culturelle d'une communauté et de contribuer à visualiser les répercussions de la culture et de prévoir les scènes futures (Ortega Nuere, 2010). Concrètement, l'essor des observatoires sur le continent européen peut se situer à la fin du XXe siècle et plus précisément dans la seconde moitié des années 1990. D'ailleurs, une étude de 2010 montrait que 50% des observatoires culturels existants à ce moment avaient été créés entre 1995 y 1999, avec un pourcentage également important d'observatoires «pionniers», créés avant 1970 (14%), et d'organismes créés entre 1992 et 1994 (14%) et après l'an 2000 (14%) (ibid.). L'OBC appartient à ce dernier groupe, dont le nombre est significatif à l'échelle européenne et mondiale, et s'abreuverait des expériences des observatoires qui l'avaient précédé ou contemporains, comme nous le verrons plus loin en détail, lorsque nous aborderons les synergies internationales établies par l'OBC.

C'est dans ce contexte politique immédiat et international que se crée l'OBC, un organisme appelé à expliquer et à comprendre la réalité culturelle intense et complexe de la CAB, avec ses spécificités et ses connexions, ses proximités et ses distances, dans un panorama global changeant et interconnecté.

# ASSEOIR LES BASES D'UN PROJET À LONG TERME

Les premiers efforts de l'OBC furent dirigés à asseoir les bases de son travail postérieur et des produits et des services qu'il aurait à offrir. Dans un premier temps, quatre vecteurs d'action furent définis, autour desquels le travail fut particulièrement équilibré durant les premières années. Ces quatre vecteurs étaient: 1) le vecteur conceptuel, qui correspond à la conception du cadre statistique sur lequel se construirait le travail statistique de l'OBC; 2) le vecteur informationnel, en rapport avec l'élaboration de statistiques propres, la systématisation de données statistiques existantes et l'élaboration de rapports et d'études de caractère plus qualitatif; 3) le vecteur technologique, à travers lequel seraient conçues les plateformes technologiques nécessaires à la production et au stockage de l'information statistique, et enfin, 4) le vecteur communicatif et relationnel, qui a trait aux actions de communication et aux relations institutionnelles et sectorielles. Notons que dans cette première étape, l'OBC commença à fonctionner avec un poste de responsable en 2006, auquel viendraient s'ajouter deux postes supplémentaires en 2010: un statisticien et une administratrice de site web.

conceptuel et le vecteur technologique eurent un poids important dans les premières années d'existence de l'Observatoire Basque de la Culture, pour la définition. respectivement, du cadre statistique destiné à guider l'action future et du système technologique d'information qui permettrait de gérer et de stocker cette information statistique.

Le vecteur

Le vecteur conceptuel et le vecteur technologique ont eu un poids très significatif durant les années 2006 et 2007, l'étape embryonnaire de l'OBC. Concernant le premier et comme étape préalable à la conception du cadre statistique, l'une des premières actions de l'OBC, en 2006, fut d'analyser les caractéristiques des systèmes d'information de l'UNESCO et de l'Union européenne (Eurostat) et les expériences du Québec, de la France, de l'Espagne et de la Catalogne, ainsi que d'étudier l'information statistique culturelle du Pays basque disponible à ce moment-là. Ces travaux conduisirent à l'ébauche en 2006 d'un document de base du modèle conceptuel de l'OBC. Ce processus se maintint comme un axe principal de l'activité de l'OBC en 2007, moment où fut finalement défini le système d'information culturel, autrement dit, le système d'indicateurs culturels qui définissait 15 secteurs destinés à faire l'objet des recherches de l'OBC, avec les sources d'information correspondantes et la méthodologie de travail suivie pour la comparaison sectorielle. processus ne fut pas seulement fondamental pour asseoir les fondements du travail à venir, nécessairement systématique et systématisé, mais comportait aussi une énorme valeur stratégique puisque le programme statistique résultant établissait les actions et lignes de recherche prioritaires qui marqueraient la trajectoire future de l'OBC.

Le cadre statistique serait révisé en 2013, compte tenu des nouveaux éléments survenus sur la scène politique et culturelle à l'échelle locale et internationale, comme la création de la «Stratégie Europe 2020», les changements technologiques qui répercutent sur la production et la consommation culturelle et qui doivent être reflétés dans la manière dont sont analysés ces phénomènes, et enfin, la nécessité de nouvelles voies pour le développement des statistiques culturelles, rattachée aux politiques publiques, et la capacité budgétaire pour aborder des propositions statistiques ambitieuses.

Concernant le vecteur technologique - autrement dit, la conception des plateformes technologiques pour la production, le stockage et la visualisation de l'information statistique –, une série d'études préliminaires furent réalisées en 2006 sur différents systèmes de gestion de statistiques et supports technologiques afin de trouver la solution la mieux adaptée au travail spécifique de l'OBC. En 2007, l'étude des options se poursuivit et des critères prioritaires furent établis pour choisir parmi les différentes alternatives. Parmi ces critères, on considéra que la solution adoptée devait permettre la sélection de données personnalisée aux fins de diffusion de l'information, et permettre aussi la collecte de données de bas en haut ainsi que le stockage et la gestion des données issues des différents acteurs. De même, il était prioritaire que la plateforme finalement choisie garantisse la compatibilité et le transfert de données Eustat (Euskal avec d'autres systèmes, comme Erakundea-Institut Basque de Statistiques) ou l'institut espagnol des statistiques (INE). Dans un exemple de synergie institutionnelle et d'optimisation des ressources, il fut finalement décidé d'adapter aux spécificités de l'OBC l'application que l'Observatoire Basque de la Jeunesse était en train de développer à l'époque pour la publication et la consultation dynamique d'indicateurs statistiques. Sur le technologique, la conception pour la visualisation de tableaux statistiques et la consultation dynamique de l'information statistique serait finalement achevée et l'information existante adaptée au format PC-Axis. La «Statistique des habitudes, des pratiques et de la consommation de culture en Euskal Herria»<sup>1</sup>, dont la première édition fut publiée la même année, fut aussi la première à être diffusée à travers l'application nouvellement créée.

Bien que durant ces premières années, le travail d'élaboration conceptuelle et technologique ait été central, les progrès réalisés dans les autres domaines d'activité de l'OBC, l'informationnel et le communicatif-relationnel, seraient aussi fondamentaux pour son évolution postérieure. Dans la ligne de travail internationale, qui englobe les opérations statistiques et autres études réalisées par l'OBC, 2006 démarra par la systématisation de la statistique existante et la sélection de certains de ses indicateurs. Durant cette année aussi, on résuma les études sectorielles du PBC (dont les résumés exécutifs seraient diffusés en 2007)

Note du traducteur : la dénomination «Euskal Herria» fait référence à l'ensemble du Pays basque, formé de 7 provinces, espagnoles et françaises.

et des études préliminaires furent réalisées en prévision de l'exécution de deux opérations statistiques en 2007: d'une part, «Habitudes, pratiques et consommation de culture en Euskal Herria», et de l'autre, «Financement et dépense publique en culture dans la CAB», destinée à recueillir des données statistiques sur les budgets que les différentes institutions (Gouvernement basque, Conseils généraux et Municipalités) destinent au secteur de la culture. À partir de ces études préliminaires, le travail poursuivi en 2007 sur ces deux grands projets fournirait un grand volume d'information, nécessaire à une meilleure compréhension et à une gestion mieux informée de la réalité culturelle basque. Concrètement, en 2007, deuxième année d'activité de l'OBC, la conception de la statistique sur les habitudes, pratiques et consommation de culture fut approfondie et les premiers travaux sur le terrain entrepris, alors qu'étaient définis et élaborés la proposition et le questionnaire pour l'étude sur le financement et la dépense publique. Les résultats de la première furent publiés à la fin de 2008, tandis que pour la seconde, une étude pilote fut réalisée en 2009 et les résultats définitifs complets divulgués en 2011, avec des données de 2008.

Dans les premières années de l'OBC et toujours dans le cadre du vecteur informationnel, d'autres études furent réalisées en dehors de ces deux grandes opérations statistiques, et une série de produits importants furent créés pour une meilleure connaissance du secteur. Ainsi en 2007, un premier projet de répertoire d'acteurs culturels fut élaboré pour les 15 secteurs identifiés comme prioritaires dans le cadre statistique. La même année, dans la ligne entamée l'année précédente de systématisation et traitement de l'information statistique existante, on adapta les bases de données de bibliothèques et de musées pour les deux périodes antérieures à l'application PC-Axis (l'application pour la visualisation de tableaux statistiques produits à l'époque), ainsi que les principaux indicateurs sectoriels et transversaux porteurs de données qui permettent d'obtenir une lecture partielle de la réalité culturelle basque, pour leur diffusion à travers le site web de l'OBC. Deux études sectorielles furent également analysées: «Étude sur le théâtre et la danse» et «Carte des infrastructures de la CAB». Enfin, le processus de conception d'un système d'évaluation du PBC démarra en mettant à profit d'autres expériences en guise de bonnes pratiques et en collaboration avec le Secrétariat Technique du plan, ce qui, rappelons-le, était précisément l'une des principales fonctions attribuées à l'OBC depuis sa création.

Du point de vue de la communication et des relations entre l'OBC et l'extérieur, les premières éditions de certains produits furent aussi conçues et publiées dans cette première étape, qui serviraient comme support à la diffusion des activités dans les années postérieures. À titre d'exemple, le premier rapport annuel sur la culture *Kultura 07* fut publié en 2007 et les deux premiers numéros du bulletin *Kulturkaria* furent envoyés à une base de données qui contenait déjà à l'époque près de 2.000 contacts. De plus, les résumés analytiques des études sectorielles du PBC réalisées en 2006

furent aussi édités, concrètement pour les secteurs suivants: Industrie éditoriale, Industrie phonographique, Numérisation, Bibliothèques, Musées, Patrimoine ethnographique, Artisanat, Arts visuels. Un autre événement important fut la célébration des 1ères Journées Internationales réunissant des observatoires de la culture, à Donostia-San Sebastián, les 14, 15 et 16 novembre 2007, pour lesquelles l'OBC joua le rôle d'amphitryon, avec la participation de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (Canada), le Département des études de la prospective et des statistiques (DEPS, France); l'Osservatorio culturale del Piemonte (Italie), le Departament de Cultura de la Generalitat de Catalogne et la Consellería de Cultura e Deporte du Gouvernement de la Galice. Alors que les deux premières journées étaient consacrées au travail interne des organismes participants, la dernière journée fut ouverte au public, se convertissant ainsi en scène de présentation de l'OBC à l'ensemble de la société. De nouvelles éditions (jusqu'à 4) de ces journées se répéteraient les années suivantes, consolidant les relations entre ces acteurs.

Deux autres événements importants du domaine relationnel sont la création du site web de l'OBC, en 2007, et le lancement, en 2008, de la Collection «Statistiques et études culturelles». Le site web de l'OBC deviendrait rapidement non seulement la porte d'entrée de l'organisme, en incluant toute l'information qui s'y rapporte, régulièrement mise à jour dans les mémoires et plans d'action annuels, mais aussi le support pour la consultation de l'ensemble des statistiques, études, publications et matériel de communication. En 2007 fut également créé, en plus du site web, un intranet qui fonctionnerait comme un espace de travail pour l'équipe de l'OBC alors que depuis 2009, le web mettait à la disposition du public le dispositif de consultation dynamique de statistiques. Quant à la collection «Statistiques et études culturelles», qui serait publiée sur papier et sur support numérique, la première publication porta sur les résultats synthétiques de la statistique des habitudes, pratiques et consommation de culture, en quatre tomes, un par domaine territorial (Communauté Autonome du Pays Basque espagnol, Communauté Territoriale de Navarre, Pays Basque français et Euskal Herria). Finalement, un nouveau canal de diffusion fut créé en 2009, baptisé Kulturklik, comme portail d'information sur des études, journées, bibliographies, expériences, etc.

Enfin, en 2006, comme premiers pas d'une activité relationnelle qui gagnerait en intensité au fil des ans, diverses présentations publiques de l'OBC furent réalisées et, en 2007, les réunions de coordination avec le Secrétariat technique du PBC se complèteraient de la participation à des activités réalisées sur d'autres territoires, comme le cours «Indicateurs culturels en Espagne: usages, nécessités et stratégies» (Valence, 9-10 mai), organisé par la fondation SGAE (société des auteurs et éditeurs espagnols) et le Servici d'Assistència i Recursos Culturals du Conseil Général de Valence, auquel des représentants de l'OBC participèrent en donnant une conférence.

# TRAVAUX STATISTIQUES ET QUALITATIFS DE GRANDE ENVERGURE

Le travail «Statistique des habitudes, pratiques et consommation de culture en *Euskal Herria*», dont les résultats furent présentés en 2008, fut, comme on l'a mentionné, la première grande opération statistique menée par l'OBC et la matérialisation des premiers résultats de son programme statistique, et centre son attention sur deux domaines spécifiques: la connaissance de la demande de produits et services culturels d'une part, et la connaissance de l'offre culturelle, de l'autre. Dans les années postérieures, de nombreux travaux amplifièrent progressivement le système d'information culturelle offert par l'OBC, qui peuvent se structurer en trois grands blocs. D'abord, les grandes opérations statistiques, puis en second lieu, les autres études statistiques, propres ou en collaboration, et enfin, les recherches ou études qualitatives.

#### Principales opérations statistiques

Suivant la ligne des premières années, on continua en 2008 à développer de grandes opérations statistiques. Ainsi, en 2009, se concluait l'étude-pilote de la «Statistique sur le financement et la dépense publique en culture», réalisée auprès des principales institutions de la CAB (gouvernement basque, conseils généraux et municipalités des trois territoires). Suite à cette étude-pilote, la première édition de cette statistique, avec des données de 2008, fut conclue en 2010 et présentée publiquement en 2011. Cette statistique, par ailleurs conçue comme une série temporelle stable qui s'alimenterait de nouvelles éditions les années suivantes, offrait non seulement une version globale de la dépense publique consolidée en culture (estimée en 2008 à 510,2 millions d'euros, soit 234,8 euros par habitant), mais aussi une information détaillée sur la relation entre l'apport public et l'appui au secteur privé, ou sur les priorités politiques matérialisées par les différents niveaux d'investissement dans les sous-secteurs de la culture, entre autres. L'exploitation de la deuxième édition de cette opération statistique, qui démarra en 2011 et offrirait des données relatives à 2010, se fit en 2012. Un an plus tard, en 2013, démarrait la troisième édition. Après la diffusion en 2014 de cette troisième édition, une quatrième édition et dernière mise à jour a été offerte en 2016 avec des données de 2014. Ces quatre éditions (2008, 2010, 2012 et 2014) ont fourni des informations périodiques sur le financement et la dépense en culture, facilitant non seulement leur examen approfondi mais aussi une analyse de l'évolution dans le temps de ces chiffres.

2008 fut aussi une année qui vit progresser un autre des grands projets statistiques de l'OBC: les «Statistiques des Arts et Industries Culturelles» et concrètement, le perfectionnement de son approche méthodologique, la



La première édition
de la «Statistique
sur le financement
et la dépense
publique en
culture» (2008) fut
présentée en 2011
et estimait
l'investissement
global en culture à
510,2 millions
d'euros, soit 234,8
euros par habitant.

conception des questionnaires pour le recueil d'information et l'adjudication et démarrage du travail sur le terrain. Un an plus tard, en 2009, la première édition des «Statistiques des Arts et Industries Culturelles» s'achevait, avec des données de 2007. À ce moment-là, cette statistique basée sur des données de recensement n'offrait qu'une photographie statique, et pourtant, elle signifierait un grand pas en avant en mettant à la disposition du public un grand volume d'information sur les secteurs des arts scéniques, de la musique et des arts visuels, en relation avec les producteurs, l'activité produite du point de vue créatif, productif, économique et de l'emploi, ainsi qu'une information détaillée sur l'offre. Une nouvelle édition de cette statistique, avec des données de 2009, fut lancée au second semestre 2010 et les travaux de traitement, d'exploitation et d'analyse des données se conclurent en 2011. Cette deuxième édition incorporait comme nouveauté les secteurs de l'industrie du livre et le commerce du disque. En 2012, une troisième édition se mettrait en route, avec des données de 2011, qui consoliderait définitivement cette statistique comme un excellent outil pour évaluer le secteur culturel et la dénommée économie créative dans la CAB, du point de vue de la production, de la diffusion et de la commercialisation. De nouvelles éditions sont régulièrement venues actualiser la statistique avec des données de 2013 et 2015.

Trois statistiques la «Statistique sur le financement et la dépense publique en culture », les «Statistiques des Arts et Industries Culturelles» et la «Statistique des Archives» – avec leurs différentes éditions, viennent s'ajouter à la «Statistique des habitudes, pratiques et consommation de culture en Euskal Herria» pour constituer les grandes opérations statistiques de l'OBC.

2009 fut aussi l'année du démarrage d'une autre opération statistique importante: la «Statistique des Archives», dont l'objectif était de disposer d'une radiographie exhaustive de la situation des archives dans la CAB (ressources humaines et financières, typologie et volume du patrimoine documentaire concerné, activité, infrastructure et services offerts) qui viendrait compléter les statistiques déjà existantes dans le domaine du patrimoine documentaire. Le travail de terrain pour cette statistique serait exécuté en 2010 et les résultats de cette première édition présentés en 2011. En 2011 aussi, l'OBC analysa ces données en coordination avec le Centre du Patrimoine Documentaire du Pays Basque espagnol (IRARGI) pour élaborer, à partir de ce travail commun, un rapport décrivant la situation de 302 archives basques, qui révélait le poids des archives municipales dans le panorama global (86,4%) et l'emploi créé (792 travailleurs, chiffres de 2009), ainsi que les services offerts à leurs utilisateurs, entre autres. Les données furent également traitées pour leur mise à disposition en consultation dynamique sur le site web de l'OBC.

En plus de la première statistique propre à l'OBC, la «Statistique des habitudes, pratiques et consommation de culture en *Euskal Herria*», trois grandes opérations statistiques, – la «Statistique sur le financement et la dépense publique en culture», les «Statistiques des Arts et Industries Culturelles» et la «Statistique des Archives» –, avec leurs différentes éditions, permettent de tracer une ligne historique depuis les débuts de l'activité de l'OBC et constituent une part importante de son travail et de ses lignes prioritaires.

Comme conséquence de ce qui précède et même si le processus est toujours progressif, 2011 représenta une année de changements importants en termes d'organisation et de ressources pour l'OBC, qui impliquèrent de nouvelles approches et façons de penser. Le pilier fondamental de l'OBC, la statistique, commença alors à s'enrichir de nouveaux secteurs, de nouvelles opérations et de nouvelles éditions des grandes opérations.

# Autres études statistiques, propres et en collaboration

Aux grandes opérations statistiques décrites viennent s'ajouter d'autres études, de type statistique elles aussi et élaborées par l'OBC ou en collaboration avec d'autres organismes. En 2008 par exemple, une étude préliminaire fut abordée à la fois sur l'offre et la demande culturelle en langue basque, à partir des données disponibles dans les statistiques sectorielles des Arts et des Industries Culturelles lancées la même année. Une autre étude statistique préliminaire se centra sur les médias et concrètement, sur la collecte de l'information existante pour la presse, la radio, la télévision et les nouveaux médias d'Internet.

Comme exemple d'étude statistique en collaboration, citons celle sur les «Emplois et métiers de la culture» en 2009, qui signifia une première approche de l'OBC à cette question et qui consistait en la sélection et l'analyse de sources d'information aux fins d'identifier les emplois, et aussi d'expériences et de systèmes qui avaient déjà développé des répertoires d'emplois et de métiers. Un mécanisme de collaboration fut établi avec Eustat, le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales du Gouvernement basque et l'Observatoire de l'INEM (agence espagnole pour l'emploi), pour connaître l'emploi généré par le secteur et les professions associées à la culture, et pour élaborer un dispositif d'information permanente en la matière. Bien que les données pour le premier rapport aient été cédées par l'INEM, c'est l'organisme Lanbide (agence basque pour l'emploi) qui fournit depuis à l'OBC les données relatives à la demande d'emploi et aux contrats. En 2010, les statistiques fournies par ces organismes ont été exploitées et d'autres statistiques promues par le propre OBC, par le Département de la Culture du Gouvernement basque (Bibliothèques, Musées et Artisanat) et par d'autres sources comme le Ministère de la Culture espagnol, ont aussi été synthétisées. L'objectif était de quantifier le poids économique de la culture dans la CAB à travers l'analyse de trois domaines clé: les entreprises, les emplois et le marché du travail des professionnels de la culture. Suite à ces deux approches, les demandes d'information seraient formulées en 2013 aux organismes collaborateurs pour élaborer un troisième rapport, qui serait publié en 2014. En 2016, un quatrième rapport prit en compte de nouvelles activités économiques (architecture, publicité, jeux vidéo, traduction/interprétation et éducation culturelle) et élargit aussi les données des agences de presse. Un nouveau domaine d'analyse, celui des Industries Créatives, fut ainsi introduit, avec des données de 2013 et 2014.

En 2016, l'OBC
effectua pour la
première fois une
synthèse de tous
les principaux
indicateurs
statistiques en
matière de culture
dans la
Communauté
Autonome Basque.

Dans les études statistiques réalisées en 2009, nous trouvons aussi une enquête sur les politiques d'appui à la création, qui permit d'analyser les bonnes pratiques en la matière en France, en Grande-Bretagne, en Suède, au Danemark, en Norvège et aux Pays-Bas et d'extraire des apprentissages extrapolables à la réalité basque. Cette enquête servit de point de départ à la formulation de scénarios potentiels à court, moyen et long terme. Ces apprentissages seraient utiles quelques années plus tard, en 2011, pour la formulation et le lancement par le Gouvernement basque du programme «Fabriques de Création» destiné à appuyer les créateurs et les entreprises créatives.

Bien que les grandes opérations aient représenté la plupart du travail de l'OBC sur le plan statistique entre 2010 et 2012, les études statistiques revinrent en force en 2013. Cette année-là, un rapport fut élaboré à partir d'un ensemble de 10 indicateurs issus de la synthèse des «Statistiques des Arts et des Industries Culturelles». Ces indicateurs élémentaires offraient un portrait quantitatif cohérent et facilement compréhensible, capable de refléter des évolutions et de montrer la vitalité et la diversité culturelle de la CAB. Un autre rapport, de 2013, basé lui aussi sur des indicateurs, sélectionnait ceux dont l'un des aspects s'entrecroisait avec la culture parmi ceux proposés par l'Eustat. Notamment, les indicateurs de la Statistique de la Dépense Familiale, de l'Enquête sur la Société de l'Information (ESI entreprises) et des Statistiques de Dépense et Financement de l'Enseignement. Dans la ligne de ces travaux, l'OBC réaliserait en 2016 la première synthèse de tous les principaux indicateurs en matière de culture de la CAB.

Finalement, 2013 serait une année particulièrement importante du point de vue de la dimension statistique de l'activité de l'OBC, en raison de la gestation de deux panels qui trouveraient une certaine continuité dans les années postérieures. Ces panels sont une grande nouveauté dans le domaine culturel et fournissent des informations sur des tendances. Le premier est le «Panel d'analyse des arts et des industries culturelles», un échantillon stratégique d'acteurs - pour lequel une proposition fut réalisée en 2013 – auguel on appliquerait une étude longitudinale ou sur panel, afin de disposer de données périodiques sur leur niveau d'activité, la situation économique et la perception de la réalité des secteurs, pour recueillir les changements rapides entre les différentes éditions des «Statistiques des Arts et des Industries Culturelles». À partir de cette première proposition, le «Panel d'Indicateurs de Confiance dans les Entreprises (ICE) des Arts et des Industries Culturelles» fut mis en route durant la période 2014-2015, composé d'un échantillon stratégique de 70 entreprises (représentatives des différents sous-secteurs), dans le but de connaître les perceptions des entreprises des Arts et des Industries Culturelles à l'égard de la situation actuelle de l'activité et des expectatives à court terme. En 2016, les résultats de deux nouvelles vagues semestrielles de consultation furent diffusés, la première incorporant un module sur les ressources humaines des entreprises, qui permit d'obtenir des informations sur, par exemple, la participation

L'autre panel conçu en 2013, à partir d'une étude préparatoire, fut le «Panel d'analyse des habitudes, pratiques et consommation de culture dans la CAB», visant à monitoriser les changements dans la consommation culturelle, notamment ceux en rapport avec l'introduction de nouvelles technologies. Cette étude se prolongea en 2014 et 2015, sous le nom abrégé de «Panel d'habitudes et de consommation culturelles», avec la sélection de panélistes (204 divisés en deux échantillons suivant les tranches d'âge) et la collecte d'informations de la première vague commença. Les résultats de cette première vague furent diffusés en 2016, parallèlement au début du recueil de données de la deuxième vague, cette fois avec l'incorporation d'un module spécifique sur la culture en langue basque.

#### Études qualitatives

Les études qualitatives constituent une autre dimension très significative de l'information et des produits générés durant ces plus de 10 années. Cette ligne de travail se développa de manière plus intensive vers 2008, produisant une série d'études et de rapports de caractère qualitatif visant à appliquer un regard transversal et stratégique à la culture. Un petit échantillon des plus de 40 travaux de ce type réalisés par l'OBC durant ses 10 premières années d'histoire est présenté ci-après.

#### Études comparatives et identification de bonnes pratiques

Un premier groupe de ces travaux est constitué d'études comparées d'expériences nationales et/ou internationales, qui identifient des bonnes pratiques dans divers domaines et peuvent servir d'inspiration à la conception de scénarios potentiellement applicables à la réalité culturelle de la CAB. Le «Laboratoire méthodologique: étude de la création culturelle», en 2008, en est un exemple, une analyse des politiques d'appui à la création d'envergure internationale (initialement dans neuf pays) qui incorporait aussi une description de la situation dans la CAB et des initiatives d'appui publiques et privées. Un autre exemple dans la même ligne est l'étude comparée d'expériences nationales (Barcelone et Madrid) et internationales (Berlin, Londres et Marseille) réalisée en 2010, où furent identifiés les éléments clé à considérer pour le développement de l'appui à la création au Pays Basque espagnol. Cette étude, comme le laboratoire méthodologique de 2008 - et l'investigation mentionnée sur les politiques d'appui à la création de 2009 - sont d'une certaine façon des préliminaires du projet «Fabriques de Création», lancé en 2011 par le Gouvernement basque.

Une autre étude de ce type fut celle de la «Consommation culturelle des jeunes», qui combinait une analyse détaillée de données statistiques pour l'analyse de la consommation culturelle des jeunes à la modélisation des politiques de promotion de la consommation culturelle des jeunes dans d'autres pays et dans la CAB, pour aboutir à la proposition d'une série de recommandations sur le sujet. Un travail préliminaire à cette étude, «Les

Dans le cadre des études qualitatives, l'OBC a réalisé de multiples études comparatives d'expériences nationales et/ou internationales, qui identifient des bonnes pratiques dans différents domaines et peuvent inspirer la conception de scénarios potentiellement applicables à la réalité culturelle de la CAB.

jeunes et les nouvelles consommations», de 2010, se centra spécifiquement sur l'influence des nouvelles technologies dans le domaine des pratiques culturelles des jeunes.

En 2010, l'étude prospective «1% culturel» faisait à nouveau appel à une analyse comparée, dans ce cas du cadre normatif, en prenant le modèle espagnol et catalan, pour envisager le scénario d'une approximation à ce pourcentage dans l'administration de la CAB et une éventuelle quantification de ce que pourrait représenter ce 1% culturel au niveau du Gouvernement basque. Dans ce domaine thématique, en 2010 aussi, fut menée l'étude «Lignes de financement culturel», une analyse qui avait pour objectif de systématiser l'information et l'évaluation des différents outils de financement culturel promus par l'Institut Catalan des Industries Culturelles (ICIC) en faveur des différents secteurs culturels.

En 2013, une nouvelle étude comparative explorait différents «Modèles d'internationalisation de l'industrie culturelle»; l'étude «Accompagnement des entreprises dans la culture» analysait des cas de succès et proposait une application au secteur culturel basque, et enfin, l'étude «Modèles de promotion de la consommation culturelle» effectuait aussi un examen comparatif des politiques mises en œuvre par le Gouvernement basque dans ce domaine avec d'autres expériences de référence. Comme autre exemple de ce type d'études, l'investigation «Le facteur proximité dans les politiques culturelles», menée durant 2014 et 2015, abordait ce concept depuis une double dimension: d'un côté, au niveau théorique, en révisant la signification et les implications de la proximité dans les politiques culturelles, en concluant par une modélisation du type de politiques culturelles de proximité existantes; et de l'autre, au niveau pratique, en sélectionnant des exemples hors de la CAB.

#### La numérisation dans le domaine culturel

D'autres blocs au sein des études qualitatives s'articulent non pas tant suivant la méthodologie – études comparatives, d'identification de bonnes pratiques – mais suivant les thématiques abordées. Ainsi par exemple, un groupe important d'études qualitatives se sont centrées, depuis le début de cette décennie, sur ce qu'on pourrait appeler «la question numérique» ou l'influence de la numérisation dans la sphère culturelle.

En 2010, un travail exploratoire, dénommé «Nouvelles technologies, Numérisation et Industries Culturelles», s'interrogeait sur l'impact des nouvelles technologies et de l'environnement numérique sur les industries culturelles (nouveaux modèles d'affaire, modèles de production, distribution et exploitation, formules de financement; processus de communication facilités par le web 2.0 et les réseaux sociaux qui ont révolutionné les stratégies marketing; nouveaux usages et modes de consommation dérivés de l'accès immédiat, de l'interactivité et

de l'ubiquité que permettent les nouveaux supports et formats; nouveaux opérateurs du commerce électronique, etc.).

En 2011, un nouveau projet, né de la proposition des groupes de travail sur la Culture et la Numérisation coordonnés par l'Observatoire Basque de la Culture, analysait des questions en rapport avec les contenus, formats, conservation, droits, diffusion et utilisateurs, l'objectif final étant de coordonner les processus de numérisation en marche et d'offrir des directives pour leur développement à venir. Ce projet, dénommé «Carte de numérisation», incluait aussi, en plus d'une étude qualitative – avec des interviews approfondies de représentants d'organismes clé dans le domaine de la numérisation -, une recherche de références internationales, de recommandations et d'orientations génériques sur les principes et les politiques susceptibles de servir de modèle et d'inspiration. Ainsi, cette carte aurait tout aussi bien pu s'intégrer dans le bloc antérieur, qui regroupait les études comparatives et d'identification de bonnes pratiques; mais il faut noter que l'organisation des travaux qualitatifs proposée dans cette section n'est qu'un exemple parmi plusieurs types d'organisation possibles.

Le propre OBC a misé sur la numérisation avec le lancement en 2011 de la ligne «Formation 2.0», une collection de matériel d'apprentissage ayant pour thématique commune les nouvelles technologies et la «Culture 2.0», de deux types: des cahiers de caractère monographique et des «pilules de formation», de caractère plus dynamique et ponctuel, qui répondent à des demandes concrètes des professionnels du secteur. En plus, en 2011, des activités dénommées «expériences», sous la forme de rencontres présentielles 2.0 avec des experts dans différents thèmes du secteur de la Culture 2.0, ont aussi été organisées.

Plus récemment, en 2016, l'étude «Le secteur culturel et les nouvelles opportunités d'affaire de l'environnement numérique» montre la validité actuelle de cette thématique et l'intérêt de l'OBC à son égard.

#### Aspects économiques et retour social de la culture

Dans un contexte de crise économique – rappelons que l'OBC a été créé en 2006, deux ans seulement avant le déclenchement de la crise qui a aussi affecté, de manière particulière, le secteur de la culture dans le monde entier – les études portant sur des aspects économiques, ainsi que sur la valeur et le retour social de la culture, ont revêtu une importance spéciale et l'OBC – à travers la réflexion qualitative et dans une volonté de ne pas seulement photographier la réalité, mais de s'y impliquer – a tenté d'apporter un éclairage à la situation économique actuelle.

Ainsi, en 2011, l'OBC reprenait la ligne de recherche déjà entamée en 2010 sur les sources de financement en culture – avec les études

mentionnées précédemment «1% culturel» et «Lignes de financement culturel» –, avec l'investigation «Financement et crédits en culture», qui explorait l'effort public dans l'appui financier à la culture et les possibilités de concertation et d'accord avec les institutions financières pour susciter un effet multiplicateur des ressources allouées. Dans cette ligne d'étude sur le besoin de financement des entreprises culturelles, l'OBC élaborait en 2012 un rapport intitulé «Évaluation des intangibles dans les opérations financières avec des acteurs culturels», qui constituait une première approche pour l'élaboration d'un prochain guide à l'intention des organismes financiers pour que ceux-ci puissent mieux évaluer les projets culturels associés à des demandes de financement. En 2012 aussi, l'étude «Évaluation et révision des systèmes d'aides aux secteurs créatifs et productifs basques» offrait une analyse du modèle de subventions à fond perdu concédées par la Direction de la Promotion de la Culture en faveur du tissu culturel de la CAB.

Parmi les autres thèmes abordés en 2012, le retour social de la culture est une question qui suscite l'intérêt international et dont la mesure fait l'objet d'études visant à montrer la valeur intrinsèque de la culture, au-delà des indicateurs purement financiers, et à défendre ainsi les investissements en culture dans un contexte de crise économique. Conscient de la nécessité d'améliorer la mesure de cette valeur, l'OBC a formulé un modèle, en guise de première approche, basé sur un «Système d'indicateurs pour la mesure du retour social des aides publiques en culture», et centré sur l'analyse des répercussions obtenues par les projets récepteurs de fonds publics.

Dans la ligne de l'évaluation des programmes culturels, depuis une perspective plus élargie cette fois, l'OBC a aussi conçu en 2012 un «Modèle d'analyse pour la rationalisation et l'établissement de priorités dans la gestion culturelle publique», dont l'objectif était de devenir un instrument facilement applicable pour l'analyse et l'évaluation des programmes mis en œuvre par les organisations culturelles, capable de fournir suffisamment d'éléments pour que celles-ci puissent améliorer leur gestion et pour fournir aux responsables politiques et techniques des critères pour la prise de décisions. Le rapport incluait une explication et une justification du modèle et la description des paramètres à prendre en compte, ainsi qu'une première simulation d'évaluation de programmes qui permettait de visualiser l'application du modèle à la gestion publique de la culture.

Enfin, en 2013, une étude a été réalisée sur l'«Impact de l'augmentation de la TVA sur les différents secteurs culturels de la CAB», d'un point de vue qualitatif, pour détecter des discours et des perceptions à l'égard des effets directs et indirects de cette augmentation.

#### **Questions émergentes**

Un dernier groupe de travaux qualitatifs se compose des études et recherches qui abordent ce que nous pourrions appeler les «questions émergentes», notamment celles qui interfèrent avec le domaine culturel. Il faut relever en particulier que ces dernières années (2014-2017), le travail de l'OBC s'est caractérisé par l'innovation dans les méthodologies et dans les contenus analysés. Concrètement en 2016, alors que 10 ans se sont écoulés depuis la création de l'OBC, des efforts sont faits pour exploiter au maximum l'information statistique générée (indicateurs synthétiques) et pour élargir les études qualitatives à des thèmes culturels peu explorés.

Citons par exemple le rapport «Création en réseaux et réseaux culturels», de 2011, élaboré dans une triple dimension: 1) approche théorique au changement de modèle que représentent les nouvelles formes de création et les nouvelles formes d'organisation en réseau; 2) évolution et cadre d'appui actuel dirigé à la promotion de ce type d'organisations et de structures, à l'échelle internationale, nationale et dans la réalité concrète du Pays basque; 3) proposition en guise de conclusion d'une série d'orientations pouvant servir à la définition de politiques culturelles adaptées à l'environnement et aux tendances actuelles. Pour montrer que cette thématique reste totalement d'actualité, nous pouvons mentionner la publication de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID), Redes culturales. Claves para sobrevivir en la globalización (Réseaux culturels. Les clés pour survivre à la globalisation) consacrée à ce sujet qui, en 2008, affirmait que «le secteur culturel, en plus d'avoir consolidé le système de réseaux, est aussi actuellement l'un de ses principaux créateurs» (Nicolau Martí, dans Brun, Tejero et Canut Ledo, 2008).

Parmi les exemples plus récents de cet intérêt de l'OBC pour certaines thématiques émergentes se trouve l'étude de 2016 sur la «Situation des femmes dans les arts visuels et dans l'audiovisuel», la première investigation de l'OBC sur la présence des femmes dans ces deux secteurs. En 2014, un rapport de l'UNESCO, Égalité des genres, patrimoine et créativité, insistait sur l'urgence d'engager des débats plus profonds, des recherches et des actions de sensibilisation sur la nécessité d'atteindre l'égalité des droits, des responsabilités et des opportunités pour les hommes et les femmes, les garçons et les filles, dans les domaines du patrimoine et de la créativité (UNESCO, 2014). Ces premières approches de l'OBC à la question de genre viennent sans nul doute alimenter ces débats.

La même année, une «Approche à la relation entre culture et pauvreté» fut réalisée. Cette fois encore, de nombreux travaux universitaires et rapports d'organisations internationaux viennent corroborer l'intérêt mondial suscité par le sujet. Pour exemple, celui du Congrès International de l'UNESCO *Culture: Key to Sustainable Development* célébré à Hangzhou (Chine) en mai 2013, qui incluait parmi ses lignes thématiques la relation entre la culture, la pauvreté et le bien-être ou les approches culturelles à la réduction de la pauvreté.

Enfin, en 2016, l'OBC a entamé une collaboration avec l'association Bertsozale Elkartea, qui collecte depuis des années des informations et des recherches sur le bertsolarisme. Bien que le bertsolarisme ne soit pas une thématique émergente au sens strict, cette nouvelle collaboration vient couvrir une carence historique de l'OBC à l'égard de ce secteur, par rapport à d'autres secteurs. L'objectif de cette collaboration est d'inclure le bertsolarisme comme champ d'analyse aux côtés du reste des secteurs, en le reconnaissant comme un secteur majeur du point de vue de la création et de ses racines sociales. À cette fin, il a commencé à effectuer en 2016 un suivi du bertsolarisme, aussi bien du point de vue de son activité (formation, typologie d'activités, assistance, etc.), que du point de vue professionnel, à partir de l'information disponible, de l'identification d'indicateurs utiles et de l'ouverture d'un processus de collaboration dirigé au partage d'information et de connaissance.

En guise d'identification prospective des enjeux qui se présentent, mentionnons tout spécialement le premier «Rapport biennal sur l'état de la culture 2015», fruit de la collaboration entre l'OBC et l'Université du Pays Basque (UPV-EHU), qui effectuait un diagnostic indépendant sur la situation de la réalité culturelle basque, dans l'objectif d'identifier les enjeux à venir et de suggérer des propositions d'action. Le rapport fut dirigé par Ramón Zallo, qui disposa d'une équipe de cinq spécialistes pour analyser la situation de la culture suivant la perspective de la chaîne de valeur: création-recherche-formation (Eneko Lorente); production-édition (Miguel Ángel Casado); distribution-diffusion-représentation (Pablo Malo et Kepa Sojo); habitudes et consommation (Josu Amezaga). L'OBC coordonna un processus de recueil d'opinions et de perceptions auquel participèrent 93 acteurs culturels.

# EN GUISE DE CONCLUSION: L'OBC ET L'ORDE DU JOUR INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE CULTURE

Tout au long de son histoire, l'OBC a su prendre la mesure de la réalité culturelle changeante, en établissant des synergies avec d'autres acteurs et en connectant avec les grands débats du domaine culturel à l'échelle européenne et internationale.

Il ne fait aucun doute que l'OBC a su prendre la mesure de la réalité culturelle changeante, non seulement dans les limites géographiques de son domaine d'action, la CAB ou *Euskal Herria*, mais au-delà, en établissant des synergies avec d'autres acteurs et en connectant avec les grands débats du domaine culturel à l'échelle européenne et internationale.

Comme preuve de son introduction dans les débats internationaux sur la culture, mentionnons que l'OBC a mené des travaux qui approfondissent les priorités établies à l'aide de documents internationaux majeurs pour la culture, comme la Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la Diversité Culturelle, adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO en 2001. Le Plan d'Action qui accompagnait cette Déclaration – à suivre par les états mais aussi par les organisations non gouvernementales dans la conception de leurs propositions culturelles – incluait un total de 20 actions, parmi lesquelles nous trouvons la conservation du patrimoine culturel, et dans celui-ci, le patrimoine linguistique tout particulièrement; la promotion de l' «alphabétisation numérique» au niveau mondial et l'établissement d'industries culturelles dans tous les pays. Autant de questions dont l'analyse a fait l'objet d'efforts importants de la part de l'OBC.

De la même manière, l'Agenda 21 de la Culture, de 2004, document de référence en la matière pour les villes et les gouvernements locaux, établissait plusieurs lignes prioritaires. Selon ce document, parmi les principales responsabilités à assumer par les gouvernements locaux en matière de culture, se trouvent celles en rapport avec l'accès à la culture, le développement d'audiences, l'évaluation de l'impact de la culture (indicateurs culturels), le patrimoine culturel ou l'accès à la dimension numérique de la culture (UCLG, 2004). Encore une fois, autant de questions auxquelles l'OBC n'est pas resté indifférent.

La ligne de recherche sur le financement de la culture développée par l'OBC – formée de diverses études déjà mentionnées – trouve aussi son reflet dans l'ordre du jour européen, dans un contexte marqué par la «Stratégie Europe 2020», de 2010, qui, pour affronter et surmonter la crise économique, établit trois priorités: la croissance intelligente, durable et inclusive. Même si ce document n'est pas spécifiquement axé sur la culture, certaines de ces questions sont directement en rapport avec la culture, puisque la stratégie tente de promouvoir une croissance fondée sur la connaissance, l'innovation et la cohésion sociale et territoriale. Le développement d'une société numérique – une question à laquelle l'OBC a consacré une attention considérable – est aussi l'une des



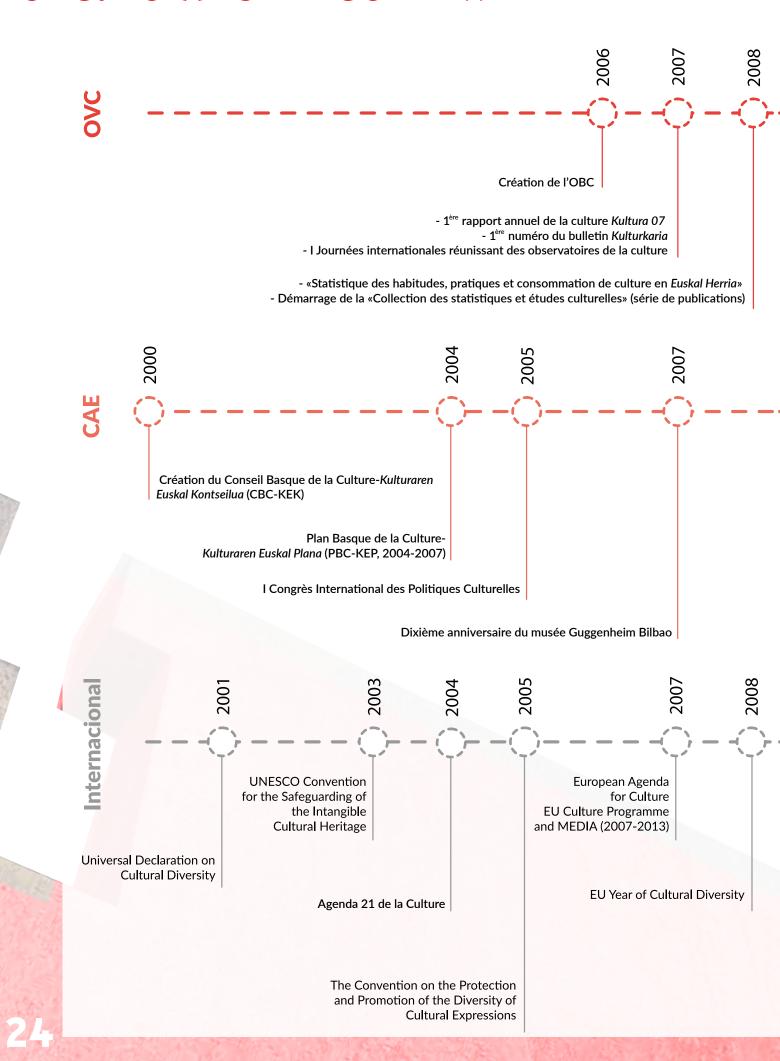
recommandations de cette stratégie en faveur de la croissance intelligente (smart growth).

Un autre exemple de la participation de l'OBC aux débats européens et internationaux est le rapport «Industries culturelles et créatives. Débat théorique depuis la perspective européenne», de 2013, qui offre une vue d'ensemble synthétique du cadre conceptuel des industries culturelles et créatives, des politiques de promotion impulsées par l'Union Européenne et des politiques de la CAB qui ont des répercussions sur ces secteurs. Ce thème occupait – et occupe encore aujourd'hui – une place centrale dans l'agenda européen, comme le montre la publication en 2010 du Green Paper, unlocking the potential of cultural and creative industries (European Commission, 2010). Les industries culturelles et créatives figuraient aussi comme l'un des domaines prioritaires du EU Work Plan for Culture 2015-2018 (Council of the EU, 2014), sous le nom de «Secteurs créatifs et culturels: économie créative et innovation» (Cultural and creative sectors: Creative economy and innovation). Cette thématique, qui figure dans le plan de travail de l'UE, était aussi une priorité du Plan d'Action pour l'implantation de la Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle de l'UNESCO, comme nous l'avons mentionné plus haut. Ce rapport de l'OBC, ainsi que les grandes opérations statistiques sur les Arts et les Industries Culturelles déjà citées et autres études sectorielles, prouvent son engagement à l'égard de cette thématique d'importance internationale.

En 2010, l'OBC a réalisé l' «Étude sur le concept de diplomatie culturelle», dans laquelle on réfléchissait sur les conséquences pratiques de l'application de ce concept à partir des principales références bibliographiques existant en la matière, et de l'analyse de cas pratiques. Un an plus tard, en mai 2011, le Parlement européen approuvait la Résolution sur les dimensions culturelles des actions extérieures de l'UE (Resolution on the cultural dimensions of the EU's external actions), qui viendrait renforcer la centralité de la diplomatie culturelle dans l'agenda culturel européen. En outre, la Commission européenne a récemment lancé la Cultural Diplomacy Platform, qui regroupe les principaux acteurs du domaine des relations culturelles extérieures de l'Union européenne. De même, la «Promotion de la diversité culturelle, la culture dans les relations extérieures de l'UE et la mobilité» (Promotion of cultural diversity, culture in the EU external relations and mobility) a été un des domaines prioritaires identifiés par l'EU Work Plan for Culture 2015-2018 (Council of the EU, 2014).

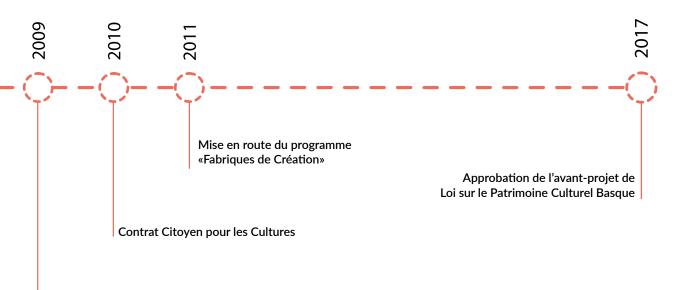
Enfin, l' «Étude sur les publics» rejoint directement – en plus d'une des thématiques clé de l'Agenda 21 de la Culture – la priorité du développement d'audiences (audience development) du programme de financement culturel, Creative Europe, lancé en 2014 par l'UE. La Commission européenne a quant à elle dédié une conférence à cette question, intitulée European Audiences: 2020 and beyond. L'étude sur les publics mentionnée, menée par l'OBC en 2014-2015, suivant un axe double, théorique et pratique, établissait un cadre conceptuel sur le développement de publics, illustré par des exemples de bonnes pratiques extraits d'institutions culturelles internationales.

# **OBC: 10 ANS EN CONTEXTE**

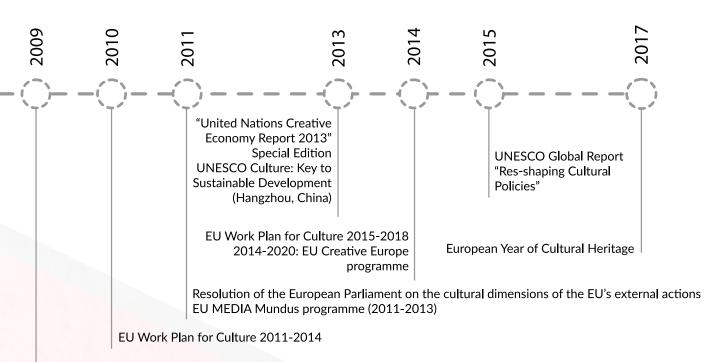




- Arrêté du 11 juin 2009 de la Ministre de la Culture du Gouv. Basque qui fixe les règles de l'OBC
- 1ère édition de la «Statistique des Arts et des Industries Culturelles dans la CAB» (2007)



Approbation des Orientations pour le II Plan Basque de la Culture (2009-2012)



# L'OBC EN CHIFFRES

#### Principaux produits de l'OBC

60 publications

Collection «Statistiques et études culturelles» disponibles pour consultation

46
publications

secteur «Arts et Industries Culturelles»

8 23

Livre

6

**5** 

Audiovisuel

14
publications

secteur «Patrimoine»

1832

Archives

Musées

Bibliothèques

10
publications
transversales

31
rapports et publications

54

ensembles d'indicateurs disponibles pour consultation dynamique

28 sectoriels (6 secteurs)

26 transversaux

75

numéros du bulletin d'actualités Kulturkaria

4

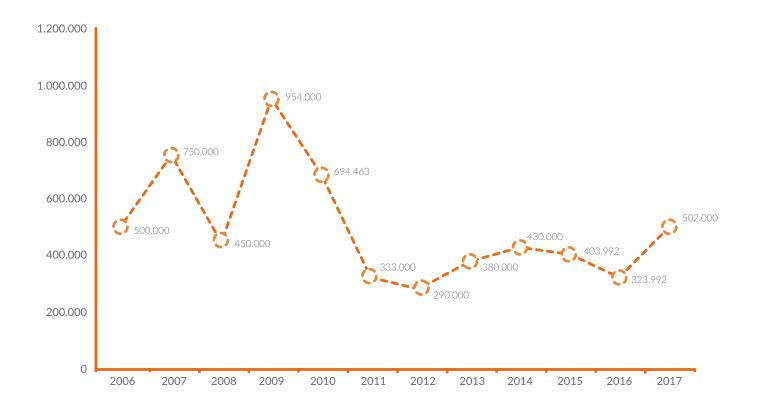
Participation à journées internationales avec des observatoires de la culture +50

événements, cours, conférences de presse et groupes de travail

# Principales statistiques de l'OBC

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Statistiques des Arts et des Industries Culturelles dans la Communauté Autonome Basque	-()		- ()-		- ()-		- ()-		-(_)-		
Statistique des habitudes, pratiques et consommation culturelles en <i>Euskal Herria</i>		-(_)-								. – – –	
Statistique sur le financement et la dépense publique en culture dans la Communauté Autonome Basque		· ()·		-()		-()-		-()-			
Statistique des Archives			-()								
Sélection d'indicateurs de sources secondaires – Eustat											
Panel d'Indicateurs de Confiance des Entreprises (ICE) des Arts et des Industries Culturelles								-()-	-()	-()-	
Analyse des entreprises, emplois et marché du travail du domaine culturel de la Communauté Autonome Basque				-()-		-()-		-()-		-( <u>)</u>	
Panel d'Habitudes Culturelles										-(_)	-()
Synthèse d'indicateurs culturels											-()-

### Budgets de l'OBC (en euros, 2006-2017)



# **ANNEXES**

Bulletin mensuel d'actualités Kulturkaria

Études et publications de l'Observatoire Basque de la Culture

Indicateurs de l'Observatoire Basque de la Culture

Mémoires annuels de l'Observatoire Basque de la Culture

Opérations et Études Statistiques

Plans d'action de l'Observatoire Basque de la Culture

# **RÉFERENCES**

Brun, Javier (dir.); Tejero, Joaquín Benito et Canut Ledo, Pedro (2008) *Redes culturales.* Claves para sobrevivir en la globalización. Madrid: AECID.

Council of the EU (2014). Draft Conclusions of the Council and of the Representatives of the Governments of the Member States, meeting within the Council, on a Work Plan for Culture (2015-2018).

Département de la Culture. DÉCRET 25/2006, du 14 février qui établit la structure organique du Département de la Culture. *BOPV*, n° 42, 1er mars 2006.

Département de la Culture. ARRÊTÉ du 11 juin 2009, de la Ministre de la Culture du Gouvernement basque qui fixe les règles de l'Observatoire Basque de la Culture. *BOPV*, n° 124, 1er juillet 2009.

European Commission (2010). Green Paper – Unlocking the potential of cultural and creative industries.

Gouvernement basque-Département de la Culture (2004). Plan Basque de la Culture. Vitoria-Gasteiz: Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia-Service Central des Publications du Gouvernement Basque.

Ortega Nuere, Cristina (2010). Observatorios Culturales. Creación de mapas de infraestructuras y eventos. Barcelone: Ariel.

UCLG-United Cities and Local Governments. (2004). Agenda 21 for Culture.

UNESCO (2005). Vers les sociétés du savoir. Paris: UNESCO.

UNESCO (2014). Égalité des genres, patrimoine et créativité. Paris: UNESCO.





